

Conseil Municipal

Séance du mardi 24 février 2009 à 20 h 30

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le mardi 24 février 2009 à 20h30, sous la présidence de **Michel CANEVET**, Maire, sur convocation adressée le mardi 17 février 2009 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Marina LE MARC (procuration à Christine COUROT)**, **Corinne DEMOUGIN** et **Anthony BOQUET**.
Secrétaire de séance : **Marie-Lise DANIEL**.

1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie

- 1-1 Orientations budgétaires 2009
Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au Conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. C'est dans ce cadre réglementaire que le rapporteur de chaque commission municipale a présenté les orientations évoquées lors des séances de travail desdites commissions.
Les orientations budgétaires et de travail pour 2009 au titre de la Commission de l'aménagement et du cadre de vie, ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.
- 1-2 Programme de travaux 2009
Le rapport relatif au programme 2009 des travaux, de voirie notamment, a été adopté par le Conseil.
- 1-3 Schéma d'aménagement à Kerbreac'h
Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le schéma d'aménagement tel que présenté, rendu obligatoire pour l'obtention d'un permis de construire, en application de notre Plan Local d'Urbanisme.
- 1-4 Alignement sur la route de Brénavec
Le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le plan d'alignement proposé par la Commission d'aménagement et du cadre de vie, réunie le 6 février dernier, pour un terrain situé route de Brénavec. Ce plan d'alignement permettra une meilleure visibilité sur le secteur de la zone de Brénavec Nevez.
- 1-5 Renouvellement du marché de travaux pour l'adduction d'eau potable
Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de relancer une consultation concernant le marché à bons de commande pour les travaux d'adduction d'eau potable. Le précédent est parvenu à échéance.
- 1-6 Contrat d'entretien de l'éclairage public – Rapport d'activité
Le rapporteur, Thierry LE GALL, a présenté le compte rendu du contrat d'entretien et de maintenance de l'éclairage public, confié au groupement d'entreprises CITEOS / SBEE pour l'année 2007/2008. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

2 – Commission de la vie scolaire et sociale

2-1 Orientations budgétaires 2009

Les orientations budgétaires et de travail pour 2009 au titre de la Commission de la vie scolaire et sociale ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.

2-2 Equipement Multi accueil : demande de subvention DDR

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de solliciter une subvention au titre de la DDR, afin de permettre le financement de ces travaux.

2-3 Travaux d'extension de l'école élémentaire et de sa garderie : attribution de la mission de maîtrise d'œuvre et demande de subvention DGE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'autoriser le Maire à signer le marché, relatif à la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension de l'école élémentaire, avec le cabinet Armand Le Garrec, de Plonéour-Lanvern, de fixer le coût de l'opération à 793 000 € hors Taxes et de solliciter les financements complémentaires auprès des organismes intéressés par ce type d'opération, et notamment l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement, programme 2009.

2-4 Convention de financement de la natation scolaire pour la piscine Aquasud avec la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer la convention, conclue entre la Commune et la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, qui a pour objet de définir les conditions matérielles et financières de la participation communale à l'activité d'apprentissage et de développement de la pratique de la natation, pour les enfants scolarisés sur la Commune, sous réserve d'acceptation des modifications proposées.

3 – Commission de la vie locale

3-1 Orientations budgétaires 2009

Les orientations budgétaires et de travail pour 2009 au titre de la Commission de la vie locale ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.

3-2 Location précaire

Le Conseil a décidé de renouveler, à l'unanimité, pour 6 mois le bail précaire consenti, pour l'immeuble situé rue René Le Berre, ancien garage automobile, à la SCI de la Gare. Ce renouvellement interviendra à partir de son échéance le 15 février dernier.

3-3 Travaux de réfection du sol de la salle omnisports : demande de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a acté la nécessité de réaliser des travaux de réfection du sol de la salle omnisports, dont la structure est usée, a approuvé le programme de travaux dont le montant est estimé à 60 000 €HT et a décidé de solliciter une subvention du Conseil Général et de l'Etat, notamment de la DDJS, afin de permettre le financement de ces travaux.

4 – Commission des finances et de l'administration générale

4-1 Orientations budgétaires 2009

Les orientations budgétaires et de travail pour 2009 au titre de la Commission des finances et de l'administration générale ont été présentées et soumises au débat. Le Conseil Municipal en a pris acte.

- 4-2 Programme d'économies d'eau
Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2009 le programme d'incitation aux économies d'eau initié en 2004, à savoir l'aide à l'acquisition de bacs récupérateurs d'eau pluviale (20 € par bac).
- 4-3 Dévolution de MAPA
Il a été rendu compte des divers marchés passés selon la formule de procédure adaptée depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :
- Contrat d'assurance statutaire du personnel du CCAS : marché renouvelable conclu avec société Groupama Loire Bretagne pour une durée de quatre ans, au taux contractuel pour l'année 2009 de 3,90% pour les agents relevant de la CNRACL et de 1,30 % pour les agents relevant de l'IRCANTEC,
- Création d'une plate forme maçonnée pour le columbarium : marché de travaux conclu avec l'entreprise SARL STS de Quimper pour un montant de 4250,00€HT,
Le Conseil Municipal en a pris acte.
- 4-4 Mesure du plan de relance relative au versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)
Les dispositions de la Loi de Finances rectificative pour 2009, ont prévu la possibilité de réduire le délai de reversement de la TVA de 2 à 1 an pour les collectivités qui augmenteront leurs dépenses d'investissement en 2009. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté la mesure telle que présentée et a autorisé le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Etat.
- 4-5 Personnel communal : fonction d'ACMO
La Commune s'est engagée dans la mise en œuvre d'une démarche structurée de prévention des risques en matière d'hygiène et de sécurité. Le Conseil Municipal à l'unanimité a autorisé le Maire à mener les démarches en ce sens et à désigner un agent référent, dit « ACMO ».
- 4-6 Modification du régime d'attribution de bons vêtements au personnel des services techniques
Par délibération du 22 juin 2004, le Conseil Municipal a instauré un régime indemnitaire spécifique aux agents des services techniques (330€) afin de leur permettre d'acquérir des tenues de travail. Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de faire évoluer ce régime pour à la fois unifier le système sur une partie (environ 100€) et permettre d'obtenir, au travers d'un achat groupé, de meilleurs prix unitaires.
- 4-7 Compte rendu de délégations au Maire
Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 2 avril 2008, en particulier en matière d'actions en justice.
- 4-8 Acquisition d'une friche industrielle : demande de subvention
Suite à la délibération du Conseil Municipal du 7 octobre 2008, la Commune s'est portée acquéreur d'un bâtiment, situé place Charles de Gaulle. Afin de faciliter le financement de cette opération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à solliciter les financements extérieurs et notamment le Conseil Régional, au titre de la résorption des friches industrielles.
- 4-9 Plan de relance de l'économie : extension du régime des PASS FONCIER
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :
- d'élargir le système d'attribution par la Commune des aides à l'accession à la propriété pour les personnes à revenus modestes en étendant, à 12 opérations, le régime par la création d'une aide dite PASS FONCIER (3000 ou 4000€) à quelques opérations supplémentaires par rapport à celles du lotissement d'Hent Kerbascol, dans le respect des critères d'attribution édictés par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 2 avril 2008 (niveau de ressources, primo accession, familles plonéouristes, reconnaissance de handicap),
- d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir avec l'ETAT pour l'obtention de ce cofinancement,

- de faire examiner les situations individuelles par le Conseil d'Administration du CCAS, et de donner mandat au Maire pour octroyer les aides après délibération du CCAS.
- de retenir dès à présent, le projet pour lequel, lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration du CCAS a déjà émis un avis favorable.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie, le 27 février 2009

Le Maire,

Michel CANEVET